



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/885
13 novembre 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 28 OCTOBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli, un document qui m'a été transmis par le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Il s'agit d'une note officielle du Haut Commissariat pour les réfugiés relative au dossier de M. Niyonzima Ntagungira Gérard, lequel n'appelle aucun commentaire de notre part.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte intégral de cette note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) André Mwamba KAPANGA

ANNEXE

Note au dossier relative à l'écrit du CI Niyonzima Ntagungira Gérard réfugié rwandais SIS à Bangui.

1. Suite aux instructions du délégué en date du 22 août 1997 et relatives à l'audition CI susmentionné sur la lettre adressée par lui, nous avons reçu l'intéressé respectivement le 25 et 28 août.

2. Le réfugié a reconnu sa plume et déclare avoir reçu en toute conscience cet écrit qui, évidemment, mettra en cause certains de ces compatriotes rwandais qui étaient des hauts responsables dans l'ex-Force armée rwandaise (FAR). Il a été affirmé que la correspondance a été adressée à Mme Goumba, de nationalité rwandaise et qui est présentement l'épouse de M. Abel Goumba, leader du Front patriotique pour le progrès (FPP).

3. Niyonzima est également revenu sur les détails de son récit tel qu'il a mentionné dans son écrit. Aussi, il nous a déclaré que certains de ces responsables militaires se trouvent présentement à Bangui. Il s'agit de :

1) Lieutenant-colonel Bivugaragabo

2) Majors Kanyamibwa (pilote)
Kinyoni
Ntirikina
Mundacumur

3) Capitaine Hitamana

4) Conseiller député Kanyondo

4. Le CI annonce aussi qu'il a rédigé le reçu pour informer Mme Goumba, à qui il avait au préalable fait un compte rendu verbal. Pour l'heure, l'intéressé se dit être menacé par les siens se trouvant actuellement à Bangui et qui sont déjà informés au sujet de sa lettre. Ceux-ci auraient considéré leur compatriote comme un traître. Ainsi, l'intéressé se dit être en danger et ne pourrait se rendre sur le site de Bouka. À cet effet, le CI sollicite son rapatriement volontaire vers le Rwanda et se dit être un Hutu modéré.

5. Voici les informations sur l'état civil de CI :

DOB : 16 mai 1967; POB : Mukingo/Rehengeri (Rwanda)
Profession : comptable à l'Université nationale du Rwanda
Statut social : célibataire sans enfant
Arrivée au Zaïre : 15 octobre 1994, site de Mugunga
Départ le 28 février 1997 de Mugunga pour Tingi-Tingi
Arrivée RCA : 22 juillet 1997 via M'baiki (Lobaye)

Se dit de père hutu et de mère tutsi

Fait à Bangui, le 28 août 1997

Guy-Rufin Guernas, assistant de protection

Le 1er octobre 1996 : Nous étions au camp de réfugiés de Mugangu, quand la ville de Goma a été attaquée. Les ex-FAR que nous étions ensemble au camp nous a donné l'ordre de fuir le camp. Discussion entre le colonel Nkundiye G4 de l'état-major des ex-FAR et capitaine Hakizimana commandant Ba Para. Hakizimana voulait faire entrer les réfugiés, mais Nkundiye a refusé. C'est pour cela que capitaine Hakizimana a pris plus ou moins 200 militaires ex-FAR avec des armes pour retourner au Rwanda en passant par les volcans. Objectif de faire des embêtements dans la préfecture de Ruhengeri.

Le 3 octobre 1996 : Nous avons quitté le camp de Rugunga vers Sake, nous avons fait une escale à Nyamirambo. Derrière nous, il y a la ville de Goma là où il y avait la guerre; de notre à droite, il y avait une bande armée des Banyama, ce sont des ex-FAR qui partaient à Masisi pour chercher les vaches des Batutsi et ravitaillement de viande au camp des réfugiés de Mugunga. De notre à gauche, il y a le lac Kivu où se trouve l'état-major des ex-FAR avec leurs armes lourdes. Donc il restait un seul chemin, notre avant.

Le 15 octobre 1996 : Le colonel Rwamanywa, à 20 heures, a donné l'ordre de détruire toutes les armes lourdes, les bus de l'Onatracom, tous les véhicules de l'État qu'ils avaient pillés, et à tous les jeunes garçons d'aller en avant. Mais ce Rwamanywa, celui qui avait tout le trésor de l'État. Même l'argent que le RDR a versé, c'est lui et le major Mbarushimana, secrétaire particulier du chef de l'état-major, général major Bizimungu Augustin.

La nuit du 15 octobre 1996 : nous avons pris le chemin de la forêt vers Masisi, et c'est à Masisi que nous avons passé la nuit. Le matin, ils sont allés chercher les vaches et ils ont croisé avec des mortiers des jeunes militaires de Kabira. Ce matin, il y avait beaucoup de morts du côté des ex-FAR. Nous, les garçons en otage, notre mission c'était de transporter les caisses des cartouches de green hand (grenades), des mortiers, des roquettes, des strim (grenades à fusil), des armes lourdes, etc. Nous avons fait plus de 500 kilomètres dans la forêt pour arriver à Walikare.

C'est à Walikare qu'ils ont fait une réunion avec les FAZ (Force armée zaïroise) faire union, et nous avons passé là bas huit jours de repos, mais la population est toujours en progression vers Kisangani, et c'est une route asphaltée. Le neuvième jour, nous avons pris le chemin vers la troisième ville du Zaïre. Après avoir fait 120 kilomètres, nous nous sommes arrêtés à Tingi-Tingi et Amisi; les réfugiés ont fait des camps, même des organismes sont venus : police militaire, Programme alimentaire mondial, Comité international de la Croix-Rouge, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Médecins sans frontières, etc.

Pour les ex-FAR et FAZ, c'était le moment de faire leur organisation et entraînement pour faire une contre-attaque. Là bas, il y avait un groupe des militaires : PAM qui contrôlait quand on se croisait avec eux dans l'avant; on se demandait pourquoi tu es en train de te promener dans la route au lieu d'aller à l'entraînement dans la forêt avec les autres; quand tu n'a pas une feuille du docteur comme un ros médical, c'était fini pour toi. Amené chez le major Mudacumura, c'est lui chargé de l'encadrement aux nouveaux recruts; il peut te tuer ou te resser vivant. Même il était Comd d'opérations à l'Osso, c'est une rivière. Là bas il y a un pont, ils avaient fait une défense. Là

bas, à l'Osso, il y avait beaucoup des morts des ex-FAR et ex-FAZ, car ils utilisaient des nouveaux militaires qui n'ont pas de formation militaire et même des mercenaires yougoslaves (les blancs); il y avait plus de six personnes au champ de bataille.

Quand le militaire ex-FAZ voyait ça, ils ont fait un repli général, ils ont ressés un hélicoptère Puma et un avion petit porteur là bas à Tingi-Tingi. Quand le colonel Ntiwiragabo était arrivé, il a donné l'ordre de détruire tout, et c'est à partir de ce moment là que le major pilote Kanyamibwa a donné l'ordre de tuer les personnes qui étaient au cashon, 40 personnes; et quand il s'agit d'une personne hospitalisée, on le tue dans l'hôpital pour qu'il ne parle pas de leurs secrets aux militaires gagnants. Nous avons quitté Tingi-Tingi dans la nuit du 28 février 1997 et le 1er mars 1997 vers Lubut-Kisangani. Quand nous sommes arrivés à Lubutu, major Kanyamibwa il a tué quatre jeunes garçons parce qu'ils ont refusé de transporter des caisses de cartouches.

Quand nous sommes arrivés à 100 kilomètres de Kisangani, les ex-FAZ les contingents zaïrois chargés de la sécurité au camp des réfugiés ils ont dit aux ex-officiers rwandais que les réfugiés ne peuvent pas passer dans la ville de Kisangani (pour ne pas mettre de la salette en ville).

Nous avons quitté la route asphaltée, déviation gauche, vers Ubundu avec le major Mugarabu.

Le 15 mars 1997 : Nous avons traversé la rivière Ubundu (c'est là où il y a un chemin de fer Ubundu-Kisangani). Nous avons pris le chemin de la forêt parce que leurs intentions c'est de passer dans les forêts pour ne pas se rencontrer avec les nouveaux militaires.

Le 2 avril 1997 : Nous sommes arrivés dans un croisement pour attendre peut-être un moyen de transport pour se rendre à Kisangani; le major Mugarabu a donné l'ordre de les tuer un à un; après avoir tué huit personnes, les autres ont essayé de suivre les autres.

Le 19 avril 1997 : Nous sommes arrivés à Mondombe village. Ce sont les Américains qui ont construit là bas et nous sommes maintenant avec le capitaine Mubirigi. Il a donné l'ordre d'attaque de la paroisse, car il y avait des vaches. Ces militaires, ils ont tué quatre personnes zaïroises pour récupérer leurs vaches et les biens de la paroisse. Les prêtres étaient absents parce qu'au Zaïre, il y avait l'insécurité.

Le 29 avril 1997 : Nous sommes arrivés au village Yemo, il y avait beaucoup de choses (marchandises). Capitaine Mubirigi il a dit à tous les transporteurs des munitions de les jeter dans la forêt pour les détruire, parce que nous étions très loin des militaires de Kabira. Mais ce n'est pas parce qu'il avait pitié de nous, au contraire. Ils ont pillé sept villages, pour les hommes des troupes, ils ont fait même la violence aux femmes et aux filles zaïroises et ils ont tué une fille qui a refusé de coucher avec un caporal rwandais.

Nous, nous avons changé, nous avons transporté cette fois des biens, du sel, sucre, riz, huile, même des chèvres tuées, etc.

Dans le mois de mai, nous étions dans la forêt vierge, ont mangé seulement des feuilles de manioc et les militaires faisaient la chasse.

Le 6 juin 1997 : Nous sommes arrivés au village de Mampoko, qui se trouve au bord de la rivière Lulonga. Moi, en personne, je suis croisé avec les militaires des Kabira, nous avons fait une conversation; parmi eux, il y a un adjudant qui m'a donné 150.000 nouveaux Zaïres. Ils étaient au bord du baton vers Basankusu au nord du Zaïre.

Le 17 juin 1997 : Nous sommes arrivés au fleuve Zaïre, c'était à 18 h 30, et nous avons passé la nuit là bas après avoir traversé la forêt Mitole; nous avons fait cinq jours et nuits dans l'eau.

Le matin, capitaine Mubirigi a donné l'ordre de traverser le fleuve Zaïre, mais il y avait quatre femmes rwandaises qui disaient qu'elles doivent traverser le fleuve Zaïre après avoir leurs maris parce qu'elles ne savaient là où ils ont été; ils étaient des militaires. Mais, parmi ces quatre femmes, il y avait deux femmes tutsies. Ce capitaine a donné l'ordre de les tuer toutes les quatre avec baïonnette et de les jeter dans le fleuve et l'une Tutsie avait un enfant (garçon) de l'an; le petit aussi il est accompagné sa mère.

Le 27 juin 1997 : nous sommes arrivés au Congo et, le 22 juillet, nous sommes arrivés au RCA

(Signé) NIYONZIMA NTAGUNGIRA Gérard

APPENDICE

- 1) Lieutenant-colonel Ndahimana J. M. V.
- 2) Colonel Murasamrongo
- 3) Lieutenant-commandant Rwamaniwa - gutvika amabisi
- 4) Commandant Kanyamanza André BKV
- 5) Capitaine Ntibakunze
- 6) Lieutenant-commandant Nubaha
- 7) Major Bizimana André
- 8) Major Nzabonimpa Joseph
- 9) Lieutenant-commandant Juvenal Bahufite Mugunga
- 10) Major Ntilikina Faustin
- 11) Colonel Nyilimanzi
- 12) Lieutenant colonel Ruhorahoza
- 13) Major Kanyamibwa, pilote mort au camp de
- 14) Major Njampame
- 15) Major Kinyoni
- 16) Major Sebahinzi
- 17) Major Nyamuhimba
- 18) Capitaine Munyakayanza
- 19) Major Nzuwonemeye
- 20) Major Kalisa
- 21) Major Rusigaliye
- 22) Major Mpiranya Proteus
- 23) Major Munyarugerero
- 24) Lieutenant-colonel Munyarugarama
- 25) Major Ngayamberura
- 26) Général major Bizimungu Augustin avec Mobutu
- 27) Lieutenant-colonel Gasarabwe Edward